



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092234

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/08/2024 17H30 C:003007 I:14388
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mercredi 28/08/2024 à 17H30

SELON DEVIS N° 4082090

Succession BONFILS Nadege

Office notarial via notaria
3-9 AVENUE VICTOR HUGO
13200 ARLES

IMMEUBLE : LE RUFFI
12,14 et 16 RUE RUFFI
30900 NIMES

Nîmes, le 25 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RES. LE RUFFI - 12,14 ET 16 RUE RUFFI -
LOGEMENT DU DESSUS (SINISTRANT) VACANT GÉRÉ PAR:
OFFICE NOTARIAL DE ARLES:VIA NOTARIA M. DUVAUX 07 48734657
JULIEN.DUVAUX@13068.NOTAIRE.FR DECISIONNAIRE DU LOGEMENT
CLES A RECUPERER ET REPOSER APRES CHAQUE INTERVENTION CHEZ FONCIA
FEUCHERE.

MOTIF : REMPLACEMENT DE LA CANALISATION D'ALIMENTATION D'EAU FUYARDE DANS LE
LOGEMENT DE M. DUVAUX SUITE A NOTRE RECHERCHE DE FUITE

Votre accord sur notre devis n° 4082090 du 20/08/2024 d un montant de
1231,00 H.T ET DE 1354,10 T.T.C

Donneur d'ordre : M. J DUVAUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 13/09/2024 A 8H15

RÉCUPÉRER LES ACCES AU LOGEMENT
MISE A DISPOSITION D'UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS SPÉCIALISÉS ÉQUIPÉS D'UN
VÉHICULE ATELIER

COUPURE D'EAU AU LOGEMENT ET VIDANGE DES RÉSEAUX
DÉCOUPE ET DÉPOSE DE LA CONDUITE FUYARDE QUI RENTRE DANS LE SOL
FOURNITURE ET POSE D'UNE NOUVELLE CONDUITE EN MULTICOUCHE DN 16, EN
APPARENT SUR COLLIERS MURAUX
RACCORDEMENT AU DÉPART SOUS LA BAIGNOIRE ET RÉALIMENTATION DE LA CUISINE
POUR L'ÉVIER, LE ROBINET DE MACHINE ET LA CHAUDIERE
TRAVAUX COMPRENANT LE PERCEMENT ET REBOUCHAGE DES TRAVERSÉES DE CLOISONS
OUVERTURE DE LA DEVANTURE DE BAGNOIRE POUR ACCES ET POSE D'UNE TRAPPE
DE VISITE
REMISE EN EAU ET CONTRÔLE DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092234

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Main d'oeuvre et déplacement	975,00	975,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Fournitures	256,00	256,00
TOTAL H.T.			1231,00
T.V.A. a 10,00%			123,10
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1354,10</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092234

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN